



# Mécanique

## Le journal des DP

**Question :** Bilan des AI et Promos toutes CSP confondues.

**Réponse direction :** Le plan TAM sera mis en œuvre à compter du mois de mai. Pour les Ouvriers : OPU 28 promotions avec une moyenne de 28,70 euros, PRO 58 promotions avec une moyenne de 31,10 Euros.

**CFTC :** Ce n'est qu'un début. Nous attendons la suite avec impatience.

**Question :** UMMC : nouveau circuit vestiaires (piliers T7/T8). Manque d'éclairage dans ce long couloir. La zone GEODIS est éteinte. Merci de remédier au problème.

**Réponse direction :** Nous allons voir avec le pilote implantation ZIF s'il est possible de faire un complément d'éclairage.

**CFTC :** il ne faut pas que ça soit seulement possible, il faut que le complément d'éclairage soit mis en place.

**Question :** UMMC : pilier W7. Le stockage empiète sur le cheminement piéton. Veuillez faire le nécessaire.

**Réponse direction :** Les pièces stockées à cet endroit vont être déplacées fin S19 au plus tard et seront à terme transférées en mécanique D.

**CFTC :** nous prenons note. Et comptez sur nous pour vous rappeler à l'ordre si besoin.

**Question :** UMMC Recad : la base (support container de triangles) est tordue. Qui est chargé de la remise en état ? Merci de faire suivre aux services compétents.

**Réponse direction :** Les métalliers du GTUM habilités à ce type de réparation en ont la charge. La demande doit être exprimée par le secteur de fabrication concerné.

**CFTC :** nous allons transmettre à qui de droit pour que la réparation soit effectuée.

**Question :** UMMC : aspiration pilier Y5. Il y a un problème avec le support de filtre. Merci de prendre en compte.

**Réponse direction :** La casse du support incombe à la logistique. Nous leur avons demandé de faire une demande d'intervention non urgente à VIGS via le portail PSA.

**CFTC :** ok. Nous suivrons l'affaire car le "non urgente" nous inquiète un peu...

**Question :** UMMB : qui s'occupe de l'entretien du local batteries ? Il faudrait y faire un petit tour de terrain pour y répertorier les réparations à effectuer.

**Réponse direction :** *Ce local batteries fait partie du tour de terrain du RU logistique. Merci de lui préciser les réparations que vous avez recensées pour qu'il effectue les demandes.*

**CFTC :** nous allons nous mettre en rapport avec lui.

**Question :** UMMB : comment se fait-il qu'un tôlier ait dû attendre l'obtention d'un permis de feu pour pouvoir souder alors que la zone est prévue à cet effet ?

**Réponse direction :** *Il n'y a aucune zone dédiée aux travaux par points chauds, sans l'obtention d'un permis de feu, en Mécanique B.*

**CFTC :** nous sommes surpris par cette réponse. Mais nous vous faisons confiance.

**Question :** UMMB : pilier C6. Importante déformation de celui-ci. De plus le support de filtre est HS. Qui est chargé de ces réparations ? Merci de transmettre aux services compétents.

**Réponse direction :** *Ce pilier n'est pas réparable sans une intervention lourde. Toutefois, il n'y a pas de risque sur l'infrastructure du bâtiment. Donc, nous n'avons pas prévu d'engager d'intervention.*

**CFTC :** encore heureux qu'il n'y ait pas de risque sur l'infrastructure. Il faudra tout de même penser à la réparation un jour ou l'autre.

**Question :** UMMD : l'extincteur situé au poste PQG en sortie TTS a été contrôlé en 2015. Est-ce normal ? En plus il est dans un sale état. Merci de faire le nécessaire.

**Réponse direction :** *L'information sera remontée à la SGI pour faire une demande à VIGS.*

**CFTC :** il fut un temps où tous les extincteurs étaient contrôlés systématiquement. Mais ça c'était avant !!

**Question :** UMMD : quelle est la distance de détection des piétons sur les nouveaux systèmes autonomes ?

**Réponse direction :** *Les AGV détectent un obstacle à partir de 3 mètres. Ils sont ensuite programmés pour s'arrêter à 50 cm de l'obstacle.*

**CFTC :** merci de cette réponse. Nous pourrions ainsi éviter la collision.

**Question :** Parc machines au destructif : les machines sont trop usées. Même réparées, elles tombent encore en panne. Pourquoi ne pas les renouveler ? Ou alors pourquoi ne pas dégager un électricien et lui donner les moyens en temps et en matériel pour faire des réparations correctes ?

**Réponse direction :** *Nous avons mis en stock les pièces de rechange nécessaires pour faire des réparations de qualité. En termes d'organisation, ces machines sont traitées de la même manière que les autres (ordre COMPAS, intervention par l'électricien ou le mécanicien responsable du secteur). En cas d'absence d'intervention, il faut appliquer l'escalade en informant le RU du secteur.*

**CFTC :** alors nous allons compter sur les réparations de qualité. Avec des doutes mais bon....

**Question :** Une personne qui rattrape des pièces pendant la pause doit pouvoir décaler cette dernière. Or lorsqu'il n'y a pas assez de personnel, cette même personne n'a pas la possibilité de le faire. Nous vous demandons de faire cesser cette pratique.

**Réponse direction :** *Nous remonter tout cas particulier pour rappel à la hiérarchie concernée.*

**CFTC :** nous le ferons. Comptez sur nous.

**Question :** Pourquoi certains hiérarchiques ont déjà positionné leur CI et maintenanciers sur des grilles PSP/S ? Ca ne devait démarrer qu'en 2018. Pouvez-vous nous donner des explications ?

**Réponse direction :** *Lors de l'EPA de début d'année, les hiérarchiques gérant des CI et des maintenanciers, ont présenté les pré-positionnements des grilles PSP/PSPS aux salariés. Le but est de faire connaître la grille à l'ensemble des salariés et de travailler les points où le salarié est le plus en écart.*

**CFTC :** but très louable..... nous attendons la suite.

**Question :** Pouvez-vous nous donner des explications sur "qui fait quoi" concernant les vestiaires/casiers. Qui a en charge la gestion des vestiaires ? Qui a en charge l'entretien (réparation en cas de dégradation) ? Nous avons l'impression d'un flou artistique et nous ne savons jamais à qui s'adresser en cas de besoin.

**Réponse direction :** *L'occupation des vestiaires est gérée par VIGS en fonction des demandes reçues, contact " Nicole Pontisso " Email : nicole.pontisso@veolia.com. Pour les dégradations d'armoires vestiaires, il faut faire un bon compas à la MAI d'UMM, un tôlier de la maintenance UMM sera chargé de l'intervention.*

**CFTC :** comment faire simple quand on peut faire compliqué. Avec tout ça les délais d'intervention s'allongent et ce sont les salariés qui en font les frais.

**Question :** Les vêtements de travail sont en location. Trouvez-vous normal que les RU doivent les acheter en cas de besoin alors que leur budget est continuellement en baisse ?

**Réponse direction :** *La dotation initiale est de 3 tenues par personne (vestes + pantalons). Les vêtements sont en location et le nettoyage se fait via VIGS. Si la procédure entre UMM et VIGS est respectée, il ne devrait pas être nécessaire de commander des vêtements supplémentaires par les RU. Pour tout cas particulier, prendre contact avec le correspondant UMM.*

**CFTC :** **dans le monde merveilleux de Walt Disney, ça fonctionne. En revanche dans la vraie vie c'est une autre paire de manches. Au vu de la réactivité nous sommes plus que sceptiques.**

**Question :** Lorsqu'une personne est en arrêt maladie pour hospitalisation, que des séances de H- ont été programmées pendant son absence, elle voit son compteur incrémenté de la valeur des 2 jours. En revanche, dans la même période d'absence, des H+ ont été programmées et le compteur n'a pas été incrémenté. Est-ce normal ?

**Réponse direction :** *Conformément à la commission RTT de 2011, en fonction du type de garantie maladie engagée pour le salarié (Complète, Partielle...), le salarié voit ses compteurs évoluer comme s'il était présent avec les paiements associés. (Crédit ou Débit du compteur CMOD).*

*Le premier point à vérifier, est que l'encodage des séances collectives H+ et H- est bien réalisé dans GDH. Merci de nous remonter les cas particuliers pour analyse.*

**CFTC :** **nous le ferons**

**Question :** Quand pensez-vous débarrasser complètement la zone devant le montage (quai échappement en façade sud) qui servait de stockage de matériel pour le nouveau système 1 ? En termes d'image et de 5S c'est lamentable.

**Réponse direction :** *Cette zone est encore actuellement de responsabilité fournisseur. Le matériel ne peut pas être déplacé. Les bennes ont été retirées. Le nettoyage a été demandé aux fournisseurs. Remise en étant sous quinze jours.*

**CFTC :** **ok. Nous prenons note de la réponse. Nous vérifierons dans 15 jours.**

*Votre **C**onfiance est notre **F**orce  
Vos conditions de **T**ravail notre **C**ombat*